

commission du codex alimentarius F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 6 de l'ordre du jour

CX/PFV 08/24/8
Août 2008

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES TRAITÉS

Vingt-quatrième session

Arlington, VA (zone métropolitaine de Washington DC), (États-Unis d'Amérique)

15 - 20 septembre 2008

MÉTHODES D'ANALYSE DES FRUITS ET LÉGUMES TRAITÉS

PRODUITS AQUEUX À BASE DE NOIX DE COCO

LAIT DE COCO ET CRÈME DE COCO

(CODEX STAN 240-2003)

(Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2006/56-PFV)

Observations des États-Unis d'Amérique

Les États-Unis apprécie l'opportunité de répondre à la LC 2006/56-PFV- Partie B : Demande d'observations et d'informations sur les articles 10,11 et 12, comprenant *les propositions de Modification de la Liste Prioritaire pour la Normalisation des Fruits et Légumes Traités (paragraphe.149 et appendice XI); article 11, Méthodes d'Analyse des Fruits et Légumes Traités- Produits Aqueux à base de Noix de Coco (paragraphe .156 et appendice XII); et l'article 12, les Dispositions des additifs Alimentaires pour les Fruits et Légumes Traités (paragraphe.171 Appendice XIII).*

Au sujet de l'article 11, *Méthodes d'Analyse des Fruits et Légumes Traités- Produits Aqueux à base de Noix de Coco (paragraphe .156 et appendice XII)*, Les États-Unis se préoccupe du fait que ce texte de la norme a été finalisé durant les deux dernières sessions du CCPFV depuis quatre ans. Les efforts continuels de la CCPFV visant les pays et les entreprises producteurs à soumettre les Méthodes d'Analyse et d'Échantillonnage nécessaires à cette norme n'ont pas apporté des informations suffisantes. En plus, ce produit est largement produit dans plusieurs pays tropicaux et en voie de développement, et son émergence dans les marchés des pays développés se produit graduellement.

Par conséquent, les États-Unis recommande que la Commission Codex Alimentarius et le CCMAS demandent l'assistance directement des autres organisations internationales d'agriculture, pays producteurs, entreprises productrices, institutions de recherche dans le domaine de l'alimentation/l'agriculture et des autres institutions académique traitant ce sujet.